

La prévention des risques dans le secteur professionnel

Objectifs :

- Être capable de repérer les risques professionnels dans l'activité de travail.
 - Être capable de repérer les éléments constitutifs d'une situation de travail caractéristique du risque.
 - Être capable de mettre en évidence les effets physiopathologiques du risque.
 - Être capable de caractériser les dommages potentiels et d'évaluer les risques persistants.
 - Être capable de proposer et justifier des mesures de prévention.
 - Être capable de réaliser une présentation orale en utilisant l'outil informatique.
-

Le dossier contient 5 fiches « synthèse » sur :

- Le risque mécanique
- Le risque électrique
- Le risque biologique
- Les risques liés à l'ambiance thermique
- Les risques liés à l'ambiance lumineuse

Le risque mécanique

I- L'origine des risques.

Le risque mécanique est l'ensemble des facteurs physiques qui peuvent être à l'origine d'une blessure par l'action mécanique d'une machine, d'un outil ou d'une pièce en cours de production.

On observe dans votre secteur professionnel :

- L'utilisation répétée du clavier, de la souris, des ciseaux...
- Le changement de pièces d'une machine (ex : encre de la photocopieuse)
- Soulever des charges, des dossiers, des caisses...
- Les mauvaises positions
- Les déplacements dans l'entreprise
- ...

II- Les dommages potentiels.

Les dommages observés sont :

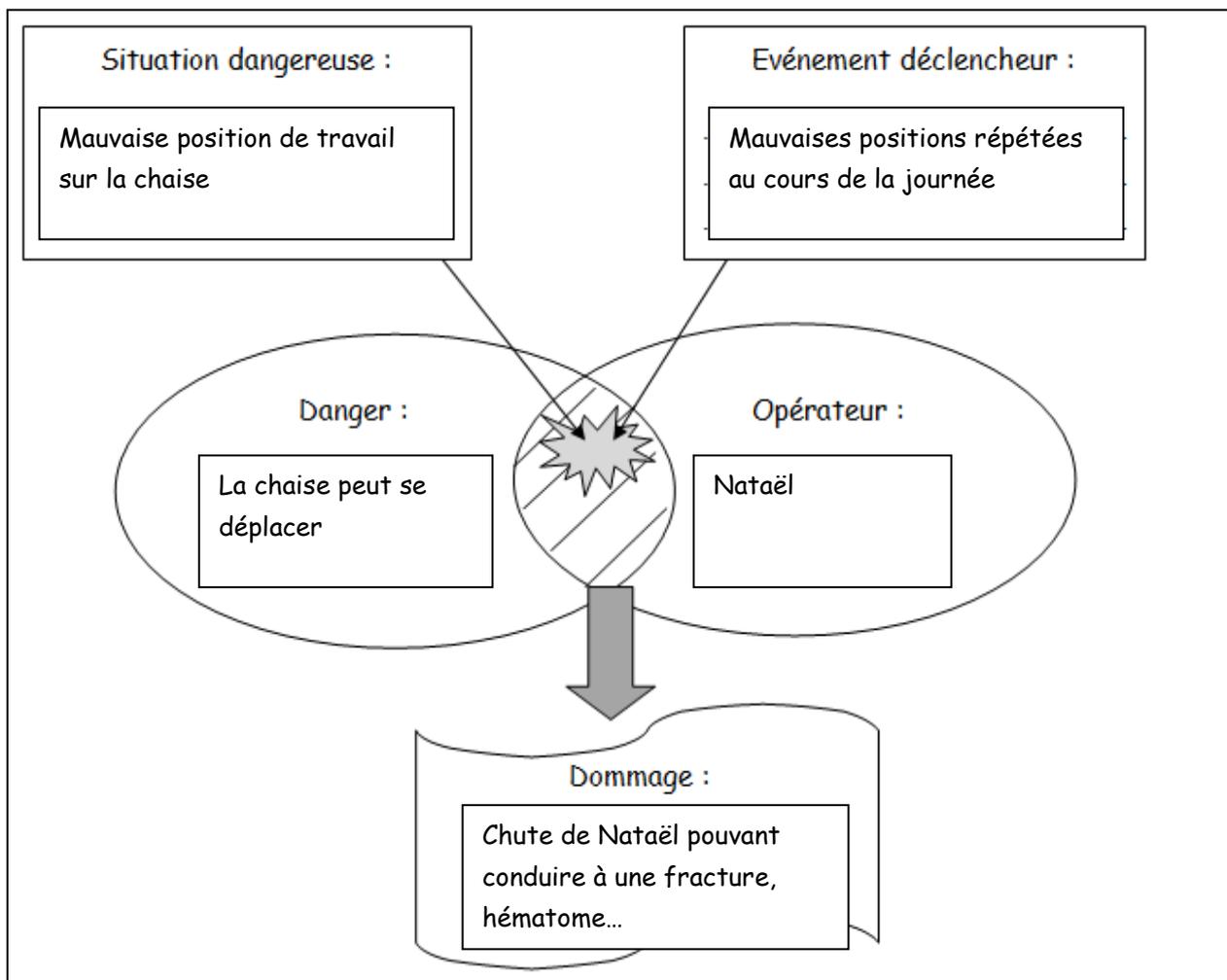
- Ecorchure
- Hématome
- Coupure
- Fracture
- Ecrasement
- Sectionnement ou arrachement d'un membre
- Brûlures
- Les troubles musculosquelettiques
- Les hernies discales.

III- Evaluer et analyser les risques.

Prenons la situation professionnelle suivante afin d'évaluer et d'analyser les risques mécaniques.



Ex : Position de Nataël sur son poste de travail



Schématisation du processus d'apparition d'un dommage

IV- Les mesures de prévention.

Les mesures de préventions qui peuvent être prises en entreprise sont :

Mesures intrinsèques	Mesures collectives	Mesures individuelles	Formations et informations
<p>Conception de machines et d'outils sûrs.</p> <p>Mise hors tension des machines durant l'entretien.</p>	<p>Arrêt d'urgence</p> <p>Maintien en conformité des équipements de travail</p> <p>Vérifications périodiques des équipements</p> <p>Sécurisation des équipements</p>	<p>Tenue professionnelle adaptée</p> <p>Gestes et postures adaptés</p>	<p>Formations spécifiques sur un poste ou une machine</p> <p>Fiche de risque sur un poste</p>

Le risque électrique

V- L'origine des risques.

Le courant électrique est dangereux car il peut provoquer l'électrisation de l'organisme pouvant aller jusqu'à l'électrocution (électrisation mortelle). Pour qu'une électrocution se produise, trois conditions doivent être réunies avec un circuit sous tensions, un circuit fermé et une personne en contact par deux points distincts de son corps avec les parties sous tensions.

Dans votre secteur professionnel, on observe différentes formes d'électrisation qui peuvent être provoquées par :

- Un contact direct : en touchant des prises électriques, des fils électriques...
- Un contact indirect : en touchant des masses métalliques quelconques mise accidentellement sous tensions comme des ciseaux, charriots...
- La formation d'un arc électrique, voir un foudroiement comme le fait de renverser de l'eau sur un ordinateur.

VI- Les dommages potentiels.

La gravité des dommages dépend de l'intensité, de la tension et de la résistance du corps (transpiration, vêtements peu isolants...). Elle varie aussi selon le trajet du courant dans l'organisme et la durée de son passage.

Les dommages observés sont:

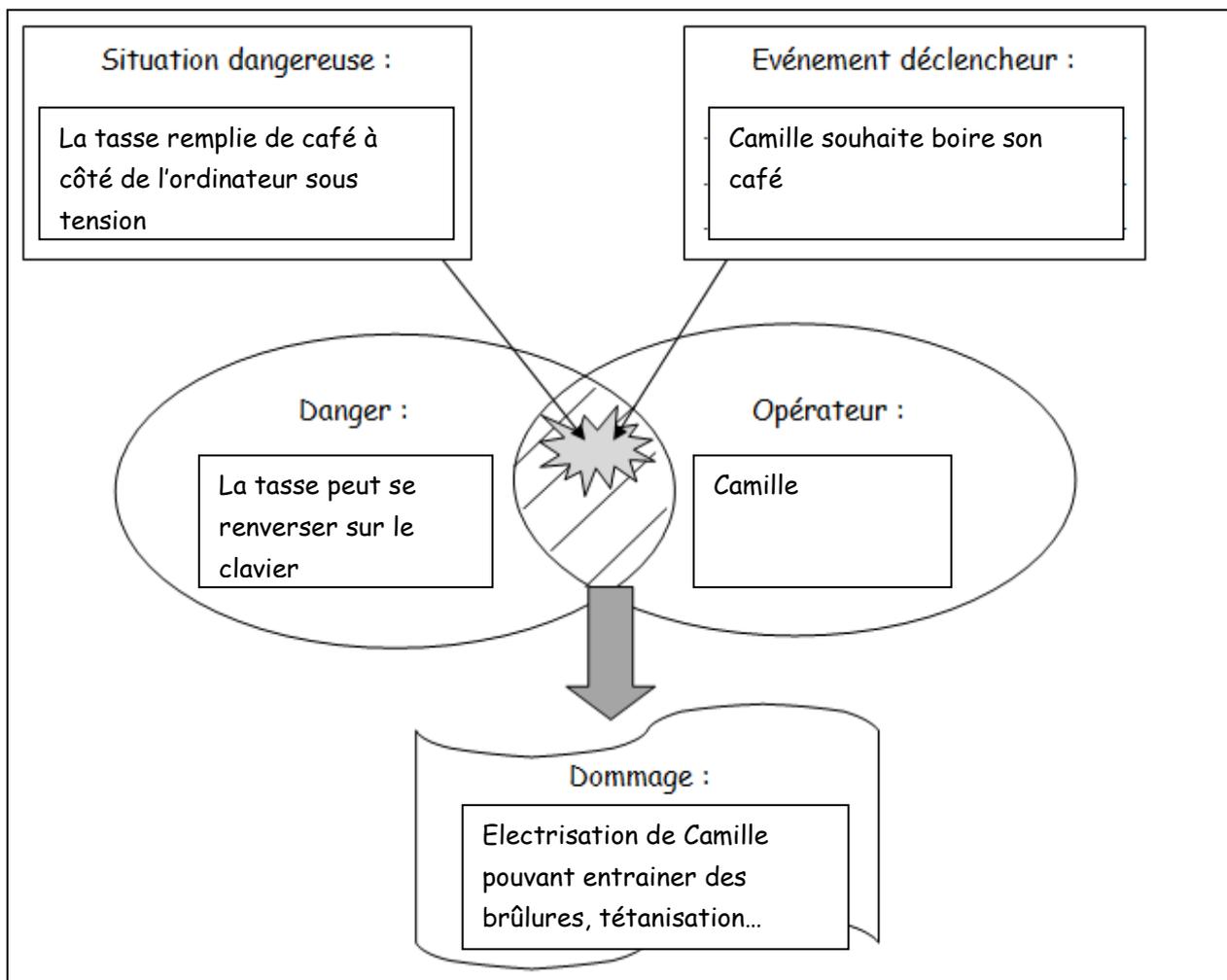
- Brulures de la peau, des organes internes...
- Tétanisation des muscles
- Atteinte des centres nerveux
- Asphyxie
- Fibrillation ventriculaire
- La mort

VII- Evaluer et analyser les risques.

Prenons la situation professionnelle suivante afin d'évaluer et d'analyser les risques électriques.



Ex : Camille sur son poste de travail



Schématisation du processus d'apparition d'un dommage

VIII- Les mesures de prévention.

Les mesures de préventions qui peuvent être prises en entreprise sont :

Mesures intrinsèques	Mesures collectives	Mesures individuelles	Formations et informations
Matériel normalisé	Isolation du matériel	Vêtements secs	Fiche de sécurité
Fusibles	Mise en place d'obstacles isolants	Chaussures isolantes	Panneaux d'informations
Matériels de classe II (double isolation)	Distances de sécurité	Chaises isolantes	La formation à l'habilitation électrique permettant d'apprendre à accomplir en sécurité des tâches fixées.
Prise de terre	...	Attitudes responsables	
Disjoncteur		...	

Le risque biologique

IX- L'origine des risques.

Le risque biologique est l'exposition d'un travailleur à un ou plusieurs agents biologiques pathogènes au cours de son activité de travail.

On observe dans votre secteur professionnel :

- Les bactéries
- Les champignons microscopiques
- Les virus
- Les parasites
- ...

X- Les dommages potentiels.

Un contact avec un agent biologique pathogène peut entraîner :

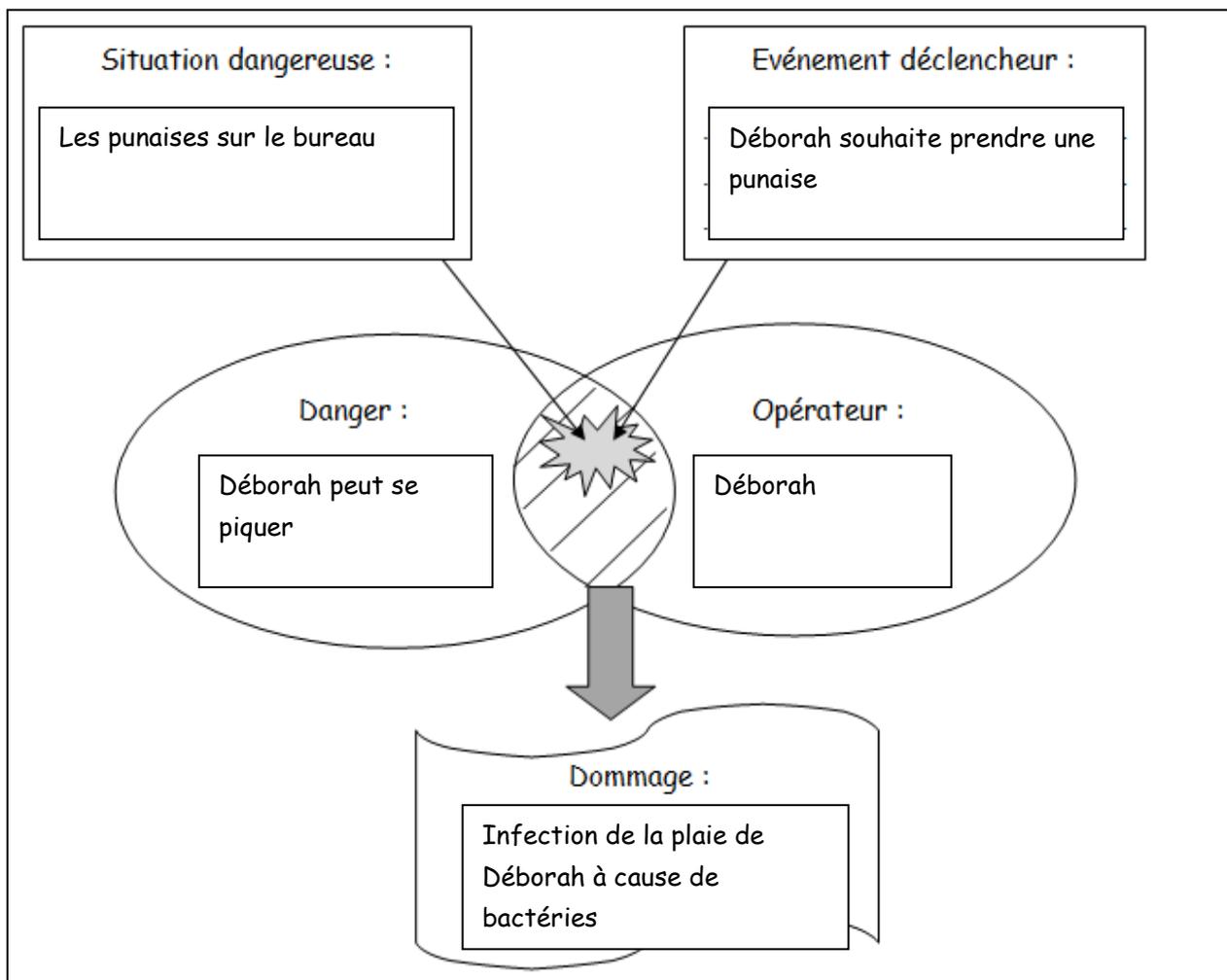
- Une infection
- Une allergie
- Une toxi-infection
- Un cancer

XI- Evaluer et analyser les risques.

Prenons la situation professionnelle suivante afin d'évaluer et d'analyser les risques biologiques.



Ex : Deborah sur son poste de travail



Schématisation du processus d'apparition d'un dommage

XII- Les mesures de prévention.

Les mesures de préventions qui peuvent être prises en entreprise sont :

Mesures intrinsèques	Mesures collectives	Mesures individuelles	Formations et informations
<p>Supprimer l'agent biologique en nettoyant et désinfectant les surfaces et matériels</p> <p>Diminution du temps d'exposition du salarié à l'agent biologique</p>	<p>Séparer les opérateurs de l'agent biologique</p>	<p>Surveillance médicale obligatoire</p> <p>Vaccinations obligatoires ou recommandées</p> <p>Se laver régulièrement les mains</p>	<p>Formations spécifiques sur les précautions à prendre pour éviter l'exposition à l'agent biologique.</p> <p>Signalisation spécifique</p>

Les risques liés à l'ambiance thermique

XIII- L'origine des risques.

Les risques liés aux ambiances thermiques apparaissent dès que les mécanismes de thermorégulation ne suffisent plus à compenser les écarts de température entre l'organisme du travailleur et son environnement.

On observe dans votre secteur professionnel divers facteurs responsables de mauvaises ambiances thermiques :

- Des bureaux avec une climatisation défectueuse
- Les fenêtres ouvertes
- Des radiateurs défectueux
- Les locaux mal isolés
- Des machines et matériels en fonctionnement
- ...

XIV- Les dommages potentiels.

Les dommages observés sont de deux catégories suivant si l'ambiance thermique est froide ou chaude :

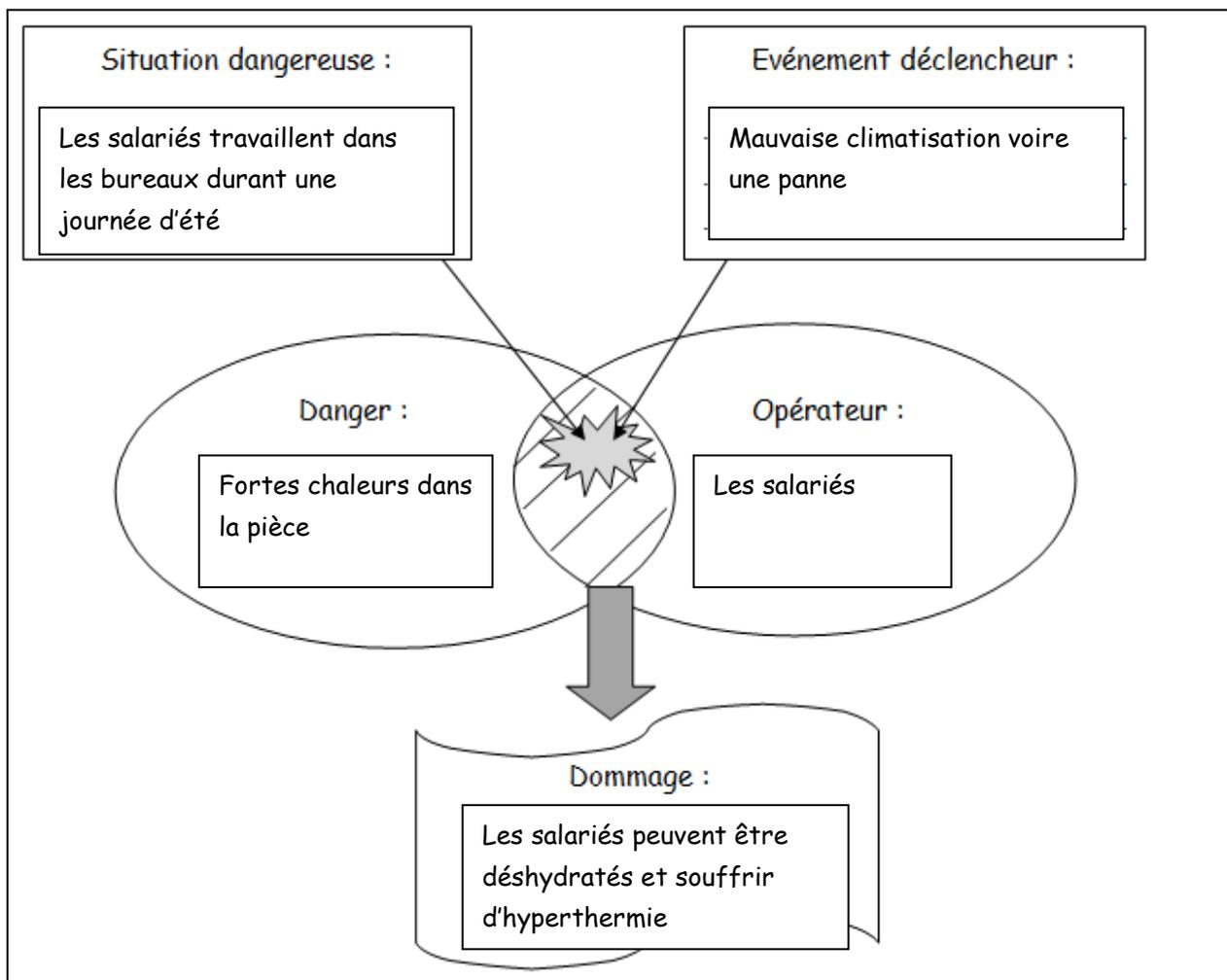
Ambiance thermique froide (températures inférieures à 18°C)	Ambiance thermique chaude (températures supérieures à 18°C)
<ul style="list-style-type: none"> - Hypothermie - Gelures - Pâleur - Frissonnements - Sensation de froid 	<ul style="list-style-type: none"> - Sudation - Déshydratation - Crampes - hyperthermie

XV- Evaluer et analyser les risques.

Prenons la situation professionnelle suivante afin d'évaluer et d'analyser les risques liés à l'ambiance thermique.



Ex : Situation professionnelle dans une ambiance thermique chaude



Schématisation du processus d'apparition d'un dommage

XVI- Les mesures de prévention.

Les mesures de préventions qui peuvent être prises en entreprise sont :

Mesures intrinsèques	Mesures collectives	Mesures individuelles	Formations et informations
Réduire l'exposition des opérateurs à des sources de froid ou de chaleur.	Isolation thermique des parois	Adapter sa tenue professionnelle	Information du salarié sur la tenue professionnelle et l'hygiène alimentaire à adopter
Replacer les machines émettant de la chaleur	Emploi d'un double vitrage	Adapter son alimentation	Les zones de grand froid sont signalées dans l'entreprise
Chauffage adapté aux locaux	Installation de stores, volets filtrants		
Rotation du personnel	...		
...			

Les risques liés à l'ambiance lumineuse

XVII- L'origine des risques.

L'œil est l'organe des sens le plus sollicité au travail. Le soin apporté au confort visuel favorise le bien-être du salarié et évite les problèmes de santé. Les risques liés aux ambiances lumineuses sont fonction de l'éclairage d'une pièce ou d'un poste de travail, mais aussi des appareils utilisés dans l'activité professionnelle.

On observe dans votre secteur professionnel divers facteurs responsables de mauvaises ambiances lumineuses :

- Des bureaux peu ensoleillés, sombres, mal équipés
- Un éclairage mal adapté soit insuffisant soit trop important pouvant entraîner un éblouissement
- Des ordinateurs aux couleurs trop fortes
- La disposition des postes de travail dans un bureau
- La présence de miroirs, de tableaux et d'écrans pouvant entraîner des reflets
- ...

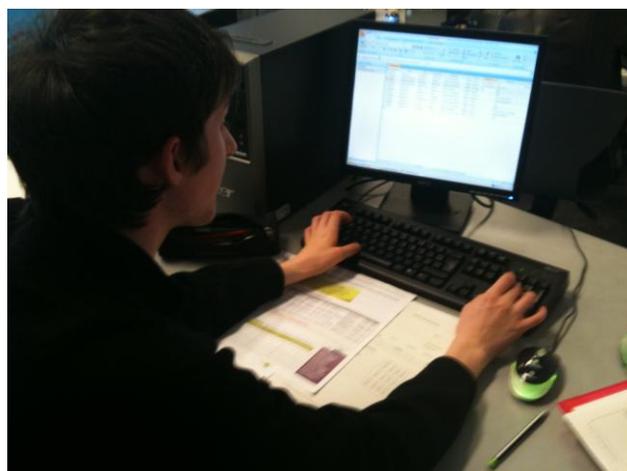
XVIII- Les dommages potentiels.

Les effets d'un éclairage mal adapté sur la santé sont :

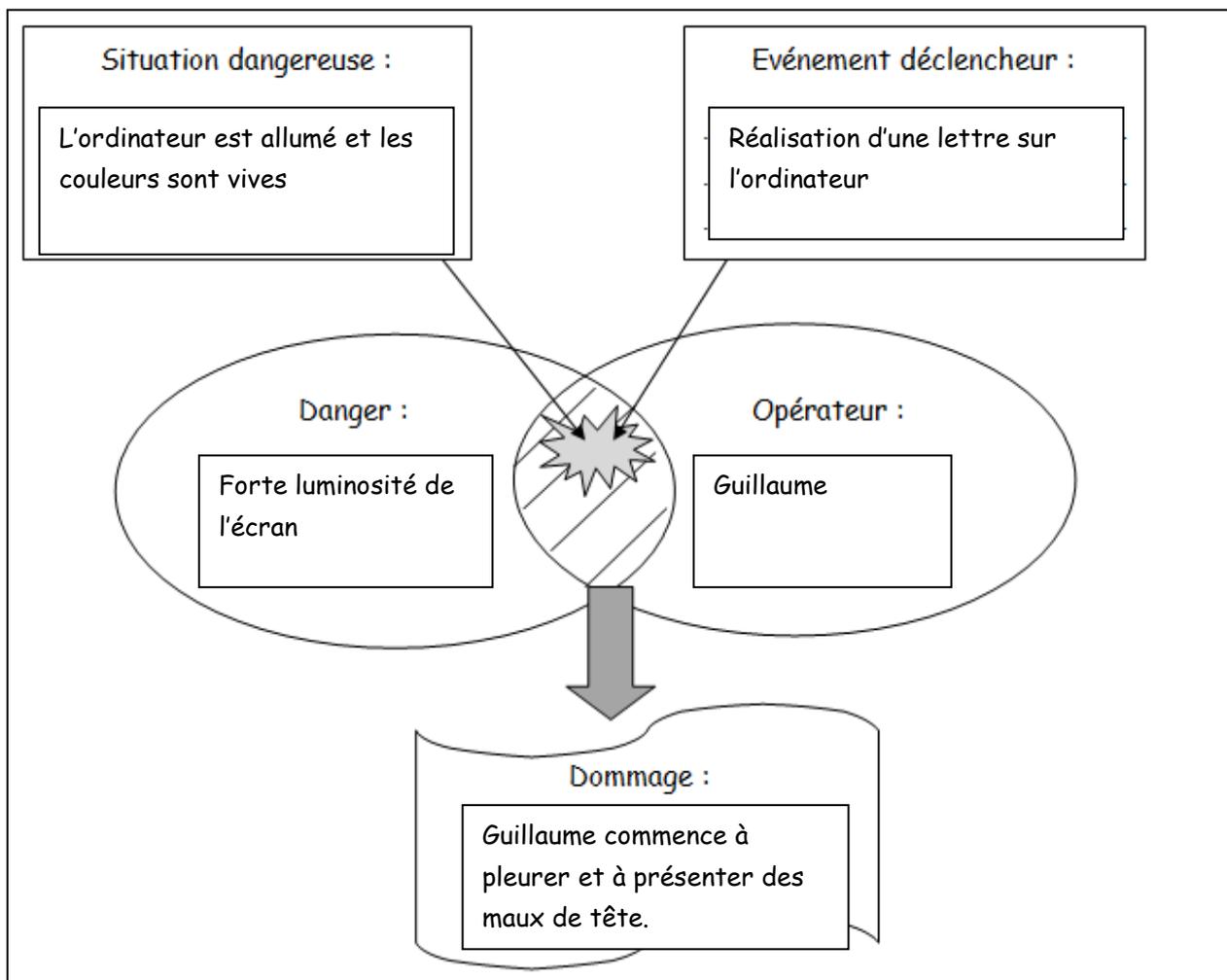
Effets oculaires	Effets sur l'organisme	Effets sur le travail
<ul style="list-style-type: none"> - Larmoiements - Rougeur - Picotement - Vision floue - Brûlures - Lésions irréversibles (atteinte de la rétine) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maux de tête - Vertiges - Troubles posturaux (ex : lombalgies, cervicalgies...) - Fatigue générale 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de précision - Diminution de la qualité - Diminution du rendement - Augmentation de la fréquences des accidents du travail

XIX- Evaluer et analyser les risques.

Prenons la situation professionnelle suivante afin d'évaluer et d'analyser les risques liés à l'ambiance lumineuse.



Ex : Guillaume sur son poste de travail



Schématisation du processus d'apparition d'un dommage

XX- Les mesures de prévention.

Les mesures de préventions qui peuvent être prises en entreprise sont :

Mesures intrinsèques	Mesures collectives	Mesures individuelles	Formations et informations
Prévoir un éclairage suffisant en quantité et en qualité lors de la conception des locaux Privilégier l'éclairage naturel L'éclairage artificiel doit être adapté et régulièrement entretenu ...	Installation de stores, volets filtrants, vitres teintées Luminaires pourvus de protections contre l'éblouissement Utilisation de filtres devant les ordinateurs ...	Les travailleurs sur écran doivent bénéficier d'une surveillance de la vue régulière Le port de lunettes de soleil	Affichage des consignes Des formations sur l'organisation de son poste et gérer les sources lumineuses